



MAIRIE
01560 CORMOZ

AFFAIRES MUNICIPALES

PROCES-VERBAL

Séance du 18 juin 2024

A 20h00

Date de convocation : 13 juin 2024

Présents : M. le Maire SCHWEITZER Nicolas

Mmes et Mrs BEREZIAT Fanny, PRABEL Jean-Claude, JANAUDY Laurent, PONCET Lucas, PIZZINI Laetitia, ONCUL Magali, MOISSONNIER Jennifer, GAILLARD Marie-Laure, PERTUIZET Pierre, JANAUDY Cyrill, et FAVIER Monique

**Procurations : CALMET Florent à JANAUDY Laurent
COMMARET Marie à MOISSONNIER Jennifer**

Secrétaire de séance :

Conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, le conseil municipal désigne Jennifer MOISSONNIER, secrétaire de séance

Le conseil municipal, réuni le 18 juin 2024 à 20h00 en session ordinaire sous la présidence de M. Nicolas SCHWEITZER, maire, a délibéré sur les questions suivantes :

N° Délibération

Approbation du compte-rendu de la réunion du mardi 14 mai 2024 à l'unanimité des présents

2024-035

Attribution logement 227 route de Varennes

M. Laurent JANAUDY présente les demandes de location reçues pour le logement situé au « 227 route de Varennes » et l'analyse de ces dernières par la commission "gestion des locations communales". Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'attribuer ce logement à compter du 1er septembre 2024 à M. Maxime CARETTE et Mme Dolorès PELLEGRIN pour un loyer mensuel de 550.00 € et autorise M. le Maire à signer le bail qui interviendra entre les deux parties.

2024-036

Programme voirie 2024

Monsieur Jean-Claude PRABEL, adjoint délégué, présente les offres reçues pour les travaux au titre du programme voirie 2024 qui ont été étudiées par la commission en date du 10 juin 2024. Après en avoir délibéré, le conseil municipal entérine la proposition de la commission et accepte le devis de l'entreprise EUROVIA pour un montant de 54 162.16 € HT, soit 64 994.59 € TTC. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif dans l'opération 231 « Programme voirie 2024 ».

2024-037

DECI – Implantation de nouveaux dispositifs – Plan de financement et sollicitation subvention

Mme Fanny BEREZIAT, adjointe déléguée, présente le plan de financement pour l’implantation de deux nouveaux dispositifs de défense incendie (DECI) au titre de l’année 2024.

Dépenses			Recettes			
Nature des dépenses	Coût en euros HT	Coût en euros TTC	Nature des recettes	Logo	Financement	Taux % en HT
Installation poteau incendie route de la Chanée	3 210,50 €	3 852,60 €	Etat Préfecture de l'Ain D.E.T.R.		3 432,00 €	40%
Fourniture de citernes - réserves incendies	2 369,75 €	2 843,70 €				
Travaux de terrassement et installation des poches	3 000,00 €	3 600,00 €	Commune de CORMOZ		5 148,25 €	60%
Total Opération :	8 580,25 €	10 296,30 €	Total:		8 580,25 €	100,00%

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l’unanimité des présents, valide le plan de financement prévisionnel pour les travaux d’implantation de deux nouveaux dispositifs de défense incendie (DECI) au titre de l’année 2024 et sollicite l’attribution de subventions auprès de l’Etat (DETR). Il précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif dans l’opération 201 « DECI ».

2024-038

DECI – Implantation nouveau poteau incendie

M. Jean-Claude PRABEL, présente le devis de la société SOGEDO pour l’implantation d’un nouveau poteau incendie à l’intersection entre la route de la Chanée et la route des Geordes, permettant ainsi de développer la couverture du réseau de défense incendie jusqu’au Moulin de la Chanée. Le conseil municipal, à l’unanimité des présents accepte le devis de la société SOGEDO pour un montant de 3 210.50 € HT, soit 3 852.60 € TTC. Il précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif dans l’opération 201 « DECI ».

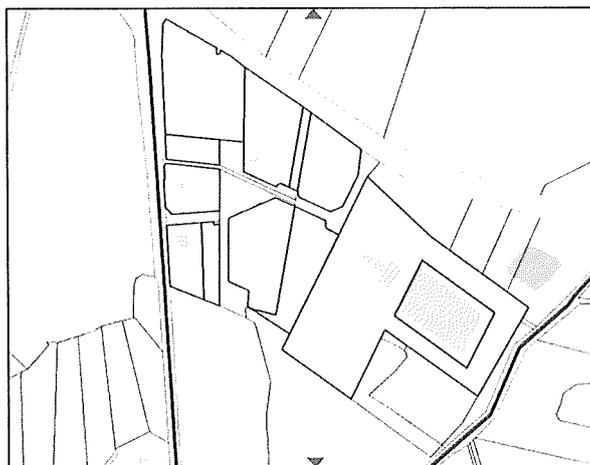
2024-039

ZAENR – Validation des périmètres

M. Laurent JANAUDY rappelle le projet des périmètres définissant potentiellement les Zones d’Accélération des Energies Renouvelables sur le territoire de la commune présenté lors du conseil municipal du 16 janvier 2024. Pour rappel, la filière retenue étant le photovoltaïque sur bâtiment, délimité sur les unités foncières. La période de concertation du publique étant terminée, il convient de valider les différentes zones proposées. Le conseil municipal, à l’unanimité des présents, valide les propositions suivantes des zones d’accélération des énergies renouvelables pour la filière d’énergie renouvelable **Solaire Photovoltaïque** :

Légende : Délimitation de la ZAENR – Filière Photovoltaïque sur bâtiment []

**Périmètre de la Zones d’Accélération des Energies Renouvelables (ZAENR)
« Bâtiments Z.A.E. »**



Parcelles cadastrées : ZH 237, ZH 234, ZH 206, ZH 208, ZH 207, ZH 211, ZH 236, ZH 22, ZH 233, ZH 209, ZH 218, ZH 213.

Lieu-dit : Zone d’Activité Economique des Reisses

**Périmètre de la Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAENR)
« Bâtiments municipaux »**



Parcelles cadastrées : AA
78, AA 74, AA 170, AA
173.

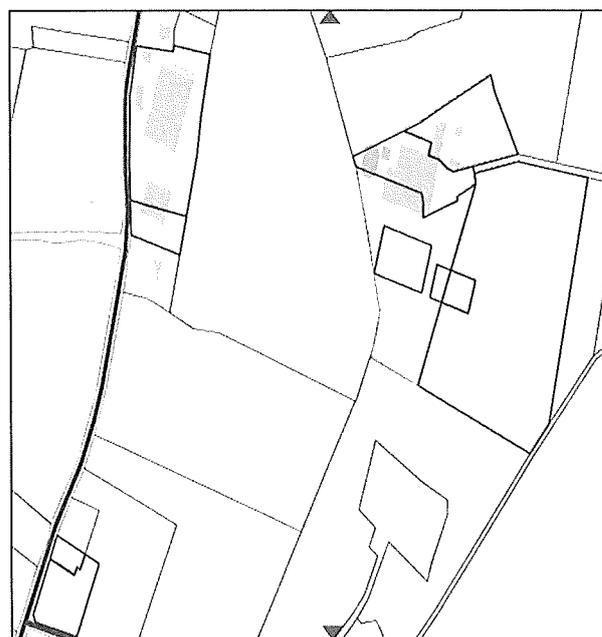
Lieu-dit : Le Bourg

**Périmètre de la Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAENR)
« Bâtiments hangars à usage agricole »**



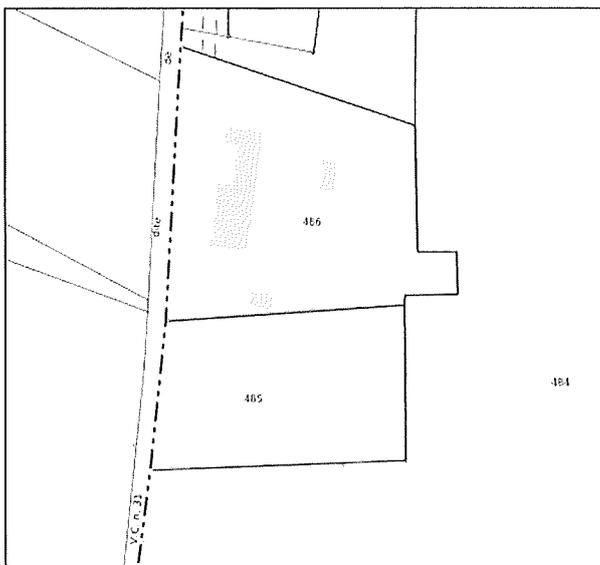
Parcelles cadastrées : ZI
41, ZI 138 ;

Lieu-dit : Le Grand Ronjon



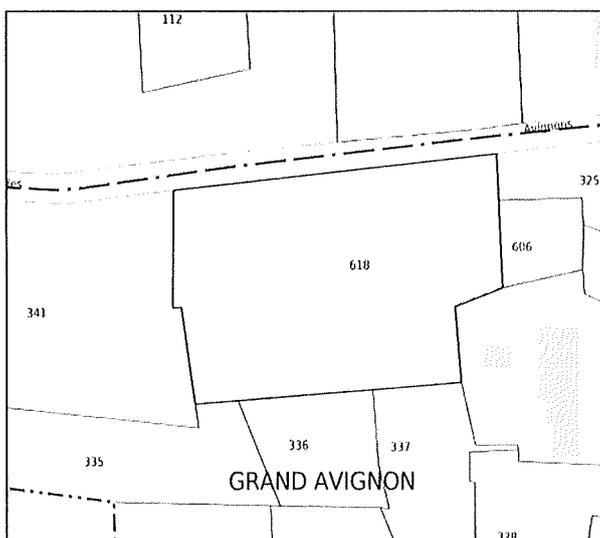
Parcelles cadastrées : ZM 130,
ZM 163, ZM 66, ZM 164,
ZM 156, ZM 154, ZM 138,
ZM 131, ZM 165, ZM 166,
ZM 167 ;

Lieu-dit : Chamandray &
Grosbuis



Parcelles cadastrées : C 486, C 485 ;

Lieu-dit : La verne



Parcelle cadastrée : C 618.

Lieu-dit : Grand Avignon

2024-040

Matériel 2024 – Radar pédagogique

M. Jean-Claude PRABEL présente les offres reçues pour l'acquisition et l'installation d'un radar pédagogique solaire. Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, décide de retenir le devis de l'entreprise Bresse Revermont Application Marquage pour un montant de 3 224.00 € HT, soit 3 868.80 € TTC. Il précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif dans l'opération 232 « Matériel 2024 ».

Commissions Finances – Ecole-Cantine-Garderie – Bibliothèque-Culture-Loisirs – Action sociale - Bulletin – Site internet - Gestion des salles et cérémonie

Bibliothèque : Compte-rendu de la réunion du 15 mai 2024 – Présentation du bilan d'activité pour l'année 2023.

Commissions Voirie-Réseaux – Matériel roulant et accessoires – Cimetière-Réserve foncière-Affaires agricoles – DECI – Fleurissement

Demande d'acquisition d'une parcelle de bois communale : La commune fera prochainement procéder à une estimation de la valeur du terrain et des bois par un technicien forestier de la chambre de l'Agriculture.

Stade municipal et terrains de football : Présentation des travaux à venir : Remplacement de grillage ; Changement de luminaires cassés ; Entretien des grilles de caniveaux.

Lutte contre les frelons asiatiques : La pose des nouveaux pièges sur le territoire de la commune a permis de capturer 17 frelons. Les résultats seront transmis au Groupement de Défense Sanitaire de l'Ain

Voirie : Un busage détérioré au lieu-dit « Le Lieuzet » sera prochainement remplacé.

Commissions Bâtiments-Sécurité et Accessibilité – Urbanisme – Gestion des locations communales

Salle Multiculturelle : Compte-rendu sur l'avancement des travaux de réfection (Pose des faux-plafonds effectuée – Travaux d'éclairage, ventilation et sécurité en cours – Remplacement des sols courant juillet).

Salle polyvalente : Compte-rendu sur l'avancement des travaux de réfection (Travaux de menuiseries extérieures et d'habillage du bar effectués – Remplacement du faux-plafond et des éclairages en cours – Pose du nouveau plan de travail du bar courant juillet – Travaux de peinture en septembre).

SCOT : Compte-rendu sur l'avancement de la révision du Schéma de Cohérence Territorial.

Divers

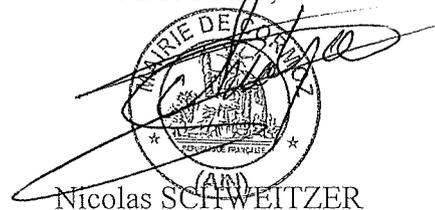
- Elections législatives les dimanche 30 juin et 7 juillet 2024.

Date du prochain conseil municipal le mardi 16 juillet 2024 à 20h00

Le/la secrétaire de séance

M. le Maire,

Mme Jennifer MOISSONNIER



Nicolas SCHWEITZER